

Membres civils et intégration

Bienvenue à l'AFPC et au SESG



Bienvenue à l'AFPC et au SESG

L'Alliance de la Fonction publique du Canada est l'agent négociateur

- Le plus important agent négociateur des employés du Conseil du Trésor
- Le syndicat représente environ 180 000 membres - 130 000 fonctionnaires fédéraux et 310+ unités.
- 7 régions et 23 bureaux régionaux

Responsabilités

- négociation collective
- arbitrage
- formation syndicale (régionale et nationale)
- classification et rémunération
- santé et sécurité
- droits de la personne
- syndicalisation

AFPC/SESG - Structure et gouvernance

- 17 Éléments
- Comité exécutif de l'Alliance (CEA)
 - Présidente nationale et vice-président exécutif national
 - 7 vice-présidentes et vice-présidents exécutifs régionaux (VPER)
- Conseil national d'administration (CNA)
 - CEA + présidentes et présidents des Éléments
- Congrès triennaux
 - Dirigeantes et dirigeants élus
 - Débat et adoption de politiques



Robyn Benson, présidente nationale de l'AFPC

Stan Stapleton

Président national du Syndicat des employé-e-s du Solliciteur général (SESG)

Syndicat des employé-e-s du Solliciteur général - Élément

Qu'est-ce que le SESG?

- 15 000 fonctionnaires employés par les ministères et agences du gouvernement fédéral chargés de la sécurité publique
- 5 000 membres du SESG travaillent comme fonctionnaires fédéraux à la GRC
- Le SESG s'occupe des questions liées au milieu de travail, comme les griefs, la santé et la sécurité et les consultations syndicales-patronales.



Marie-Hélène Brosseau

présidente section-locale 10004 GRC Montréal

- Mon initiation au syndicat
 - Pourquoi je me suis impliquée
- Soutien des membres
 - Griefs
 - Santé et sécurité
 - Consultations syndicales patronales
 - Administration de la section locale

Bonnie Bates

Adjointe politique de l'AFPC

- 500 - Groupe PA
- 500 - Groupe TC

- Groupe PA - 68 000
- Groupe TC - 10 000

- L'AFPC négocie au nom d'environ 5 000 fonctionnaires à la GRC

Négociation collective

- Gel législatif en vigueur
 - Les conditions de travail sont figées durant le processus de négociation
- But : protéger les conditions ou les dispositions les plus avantageuses
- Nous mettrons sur pied un sous-comité de négociation du personnel civil à la GRC
 - Nous serons à l'écoute de vos préoccupations

Santé mentale



- Faire reconnaître par l'employeur les risques associés aux dossiers que vous traitez
- But : un milieu de travail psychologiquement sain et sécuritaire
- But : un milieu de travail physiquement sain et sécuritaire
- Reconnaissance de vos besoins
- Le soutien de l'employeur et du milieu de la santé

Milieu de travail sécuritaire

- Négocier des dispositions détaillées contre le harcèlement, l'abus de pouvoir et l'intimidation
- Élargir la portée de l'article sur le harcèlement sexuel
- Crucial de vous protéger contre toute forme de harcèlement



Vous trouverez plus de détails sur le site Web de l'AFPC ou sur le site Web du SESG.

<http://syndicatafpc.ca/grc>

<http://www.usge-sesg.com/fr/membres-civils>

Des questions? Écrivez-nous :

CM-INFO-MC@psac-afpc.com

Questions et réponses